

**OSEO**  
**LE PCE (PRET A LA CREATION D'ENTREPRISE)**

Etablissement Public de l'Etat, il a pour mission de financer et d'accompagner les PME, en partenariat avec les banques et les organismes de capital-investissement, dans les phases les plus décisives du cycle de vie des entreprises. OSEO intervient dans trois domaines principaux :

- Le soutien à l'innovation
- Le financement des investissements et du cycle d'exploitation, en partenariat avec les établissements bancaires
- La garantie des financements bancaires et des interventions en fonds propres

En particulier, le Prêt à la Création d'Entreprise s'adresse aux entreprises en phase de création quel que soit le secteur d'activité concerné. Il s'adosse à un prêt bancaire (d'une durée minimum de 2 ans et au moins 2 fois supérieur au montant du PCE) et il est garanti jusqu'à 70% par OSEO. Son montant oscille entre 2000 et 7000 €, sans caution ni garantie, et porte sur une durée de 5 ans. Le remboursement est différé de 6 mois puis 54 mensualités constantes. Son taux est identique à celui du prêt bancaire auquel il est adossé.

**CONTACT**

Directrice Régionale : Françoise GUETRON-GOUAZE

Tél : 04 67 69 76 00

Arche Jacques Cœur

222, place Ernest Granier

34967 MONTPELLIER Cedex 2